

REGLEMENT ET ORGANISATION COURSE MARCEL KIEFER 2020

1-NATURE DE L'EPREUVE :

Trois compétitions sont organisées: 21km, 13 km et 6 km, constituées chacune d'une seule boucle. Exceptionnellement, cette année, le 21 km et le 13 km seront comptabilisés pour le challenge Trail du Pays-Haut. De 8h00 à 9h30, accueil des concurrents à la salle des sports rue Foch
Départs : 21 km à **10h**, 13 km à **10h15**, 6 km à **10h30** devant la salle des sports.

2.PEUT PARTICIPER :

Toute personne majeure (homme ou femme). Les cadets ne peuvent pas courir plus de 15 km. Aucune licence n'est obligatoire, par contre, **il est impératif d'avoir en sa possession soit une licence sportive en cours de validité (3 ans de validité) dont la pratique nécessite un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition** (licence FFA, UFOLEP, FFCO, FFTRI, UNSS, UGSEL) **soit un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (ou sa photocopie certifiée conforme par l'intéressé.)**

Accompagnateurs non autorisés sur le circuit (cause COVID)

3.CONTRÔLE :

Chaque concurrent doit porter le dossard de la course lisible sur la poitrine. Le contrôle sera effectué par des officiels habilités à disqualifier tout concurrent qui se comporterait de manière antisportive.

4. ORGANISATION DU PARCOURS :

Balisage à chaque kilomètre. 80% de chemins forestiers, 20% de routes.

5 ravitaillements pour le 21 km, 2 pour le 13 km et 1 pour le 6 km. (uniquement liquide cause COVID)

5. SECURITE :

Sécurité assurée par signaleurs, VTT, médecin et Protection Civile.

Respect strict du code de la route par les coureurs sauf priorité de passage prévue par les autorités et signalée par les signaleurs dédiés.

6. CLASSEMENT:

Il sera établi un classement individuel toutes catégories et un classement par catégorie homme ou femme. Le classement officiel sera sur le site www.gotiming.fr et www.oms-hussigny-godbrange.fr. Pas d'affichage sur le site.

7. RECOMPENSES :

Une coupe sera remise à l'arrivée uniquement aux 3 premiers de chaque course. (homme et femme). Il n'y aura pas de podium. Tous les participants recevront une médaille à l'arrivée dans un sac contenant un ravitaillement solide et une bouteille d'eau.

8. ASSURANCE :

Responsabilité civile: les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la société Générali à Longwy.

Individuelle accident: les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

9. RENSEIGNEMENTS :

Mairie de HUSSIGNY tél : (France) **03.82.44.40.16** de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 sauf le samedi.

Président OMS: tél GSM (**0033**) **06.85.59.37.10** de 9h00 à 20h00

10. RECOMMANDATIONS IMPORTANTES :

Inscriptions: uniquement par internet www.gotiming.fr

Retrait des dossards à la salle des sports : Le samedi 31 octobre : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Le dimanche 1^{er} novembre : de 8h à 9h30

L'inscription ne sera validée qu'après réception du règlement, du certificat médical et de la charte Covid.

Pas de charte sur papier.

En cas d'annulation, les coureurs seront remboursés (hors frais bancaire) ou s'ils le désirent l'inscription sera maintenue pour le dimanche 7 novembre 2021.

11. COVID :

GESTES BARRIÈRES :

Le masque est obligatoire sur le site, pour toute personne de plus de 12 ans.

Les coureurs se rendront sur la ligne de départ avec leur masque, et pourront le retirer au bout de 500m.

Il devra être remis dès le franchissement de la ligne d'arrivée.

Derrière la ligne de départ, des lignes seront matérialisées tous les mètres afin de faciliter la distanciation physique.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique au retrait des dossards et à l'arrivée.

Rappel des consignes par affichage.

Pas de vestiaire, ni douche, ni garderie, ni consigne.

A l'arrivée, suivre le fléchage en respectant les distances pour aller retirer le sac de ravitaillement, puis dispersion pour éviter les regroupements.

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur de l'évènement (Course Marcel Kiefer) je m'engage à :

- 1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).
- 2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :
 - > Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie
 - > Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée
 - > Ne pas cracher au sol
 - > Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle
 - > Ne pas jeter de déchets sur la voie publique
 - > Respecter et laisser les lieux publics propres
 - > Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...), ...
- 3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.
- 4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.
- 5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).
- 6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.
- 7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours
- 8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.
- 9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application « StopCovid » préalablement à ma venue sur l'évènement.
- 10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

En cas de non-respect des consignes Covid, les coureurs seront disqualifiés.

Le référent Covid a toute autorité sur l'organisation.

Président OMS
Ruggieri Jean-luc

date et signature
15/09/2020

